

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 4 juillet 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix  
 Nombre de membres présents : 15 représentants 15 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

**Délibération n° BS-2023/04**

**Objet : Ajout d'un point à l'ordre du jour**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
GUIGUE Gilbert	
WOLFF Corine	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
	DELCAMBRE Philippe
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	
BONNARDON Pierre	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus	ENGRAND Christophe
	MACHON Martine
	PICHON-MARTIN Bertrand

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	MICHALLET Bernard à MOREL Véronique
SANDRAZ Eric à WOLFF Corine	MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à PICHON-MARTIN Bertrand	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
	PICARD Christian à CLOUZEAU Dominique
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	

Votants (en voix) : 39  
 Exprimés (en voix): 39  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## Objet : Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Président soumet à l'assemblée une proposition d'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Candidature au dispositif T01 « soutien des stratégies locales de développement (agri-forêt) »

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :**

- ***D'autoriser l'intégration de ce point à l'ordre du jour de la réunion,***
- ***D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 4 juillet 2023,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **05 JUIL. 2023**

